



délibération n° B2023-06
du bureau syndical
Séance du 30 janvier 2023
Nouveau dossier « Intracting »

Nombre de membres en exercice	: 14
Nombre de membres présents	: 11
Nombre de pouvoirs	: 0
Nombre de votants	: 11

Le trente janvier deux mille vingt-trois, à onze heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le vingt janvier deux mille vingt-trois s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Étaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CAP-SIZUN :

- René SOUBEN (Mahalon)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur du PAYS BIGOUDEN :

- Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)

Secteur de QUIMPER :

- Thomas FEREC (Briec)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Jacques RANNOU (Rospenden)
- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Collège des EPCI :

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

↳ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

- **Excusés :** Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC, Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON : Marie-Claire HENAFF et secteur de QUIMPER : Hervé HERRY

Est élu secrétaire de séance : François HAMON

Nouveau dossier « Intracting »
Délibération du Bureau N°B2023-06

Jacques MONFORT, Directeur, informe le Bureau de l'opportunité de contractualiser une nouvelle enveloppe Intracting avec la Caisse des dépôts et consignations pour une avance de dix millions d'euros. Le taux envisagé est de 2%.

Dix communes sont d'ores et déjà fléchées sur ce projet : Concarneau, Scaër, Bannalec, Ergué-Gabéric, Porspoder, Le Faou, Plogonnec, Lanvéoc, Plouguin...

Le Président sollicite l'accord du Bureau pour entamer les démarches avec la Caisse des dépôts et consignations en vue de contractualiser cette seconde enveloppe Intracting.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la proposition du Président.

Le 03 AVRIL 2023

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

Le secrétaire de séance
François HAMON

